

CERCLE GENEALOGIQUE DE SAINTONGE
8 Rue Mauny 17100 SAINTES



COTISATION 2012

Dans le cadre du renouvellement de votre adhésion, nous vous proposons de régler votre cotisation. Celle-ci vous permettra de participer aux activités, de recevoir le répertoire annuel et le bulletin trimestriel, de consulter nos données sur ordinateur au local ou sur Généabank, de bénéficier de l'entraide, de participer au Rallye courant juin et à notre sortie annuelle lors de la journée du Patrimoine en septembre (nous contacter) ...

Début janvier votre compte Généabank sera crédité de 100 points pour le mois en cours et ensuite 400 points par trimestre, au reçu de votre cotisation.

Afin de ne pas interrompre la réception de notre revue, votre consultation sur Généabank, et votre participation à l'Assemblée Générale de notre Association qui aura lieu le 18 Mars 2012 (seuls les membres à jour de leur cotisation ont voix).

- votre règlement par chèque bancaire, doit impérativement être envoyé dans les meilleurs délais accompagné du coupon ci-dessous à :

Cercle Généalogique de Saintonge
8, rue Mauny – 17100 Saintes

- Cotisation de base 12 €
 - Cotisation de base + abonnement aux 4 revues (*).....30 €
 - Prix unitaire de la revue (hors abonnement) ajouter frais de port 4,80 €
- (*) Pour les adhérents hors de l'Europe (CEE) ajouter 20 € de frais postaux supplémentaires.

✂.....

Bulletin à joindre impérativement avec votre paiement

COTISATION 2012

Nom **Prénom**

N° Adhérent

Montant du chèque

Chèque à l'ordre du Cercle Généalogique de Saintonge (C.G.S.)
(Joindre une enveloppe dûment affranchie pour l'envoi du timbre 2012)

Le

Signature,